

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRE : OÙ SONT LES PROPOSITIONS DES OPPOSITIONS ?

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

On connaît la capacité de nos oppositions à vouloir prendre le devant de la scène médiatique à travers de nombreuses prises de positions, ou actions politiques hasardeuses :

- Ce sont des pétitions sous le manteau, au hasard du trottoir, comme celle concernant le Tertre des Roches ou mieux encore pour M. Guérin, celle mettant en cause la SACPA dans les locaux des élus de l'opposition de manière totalement illicite.
- C'est le refus des deux bords la main dans la main, au Conseil Communautaire du 3 février 2025, de voter les subventions des fonds de concours de la CAMVS pour la mise aux normes du Centre culturel de la Ferme des Jeux : ils ne veulent pas des 268 000€ pour Vaux-le-Pénil.
- C'est la mobilisation surprenante, par M. Guérin et son mentor M. Carassus, par des nombreuses lettres justificatives pas toujours à son avantage.

Nous aurions aimé au débat d'orientations budgétaires autant d'imagination concernant leurs propositions de budget. Hélas, leur seule préoccupation unanime, est de revenir en arrière et baisser la Taxe Foncière, toujours qualifiée de "Racket".

Comment investir, avec un montant d'investissement tout juste suffisant à l'entretien courant ? Faut-il supprimer des services ? Comment avoir des recettes supplémentaires ? Pas de réponse !

Cette absence de débat constructif a peu éclairé le public pourtant nombreux. C'est dommage pour notre Ville et nos concitoyens, même si le débat a été voté à l'unanimité !

Henri de Meyrignac
Pour le groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir Ensemble"

LA TOUR CHASSE LES COMMUNS

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Le rapport d'orientation budgétaire 2025 présenté en conseil municipal le 13 février a comporté deux annonces majeures :

- **Le projet de déménagement de la mairie aux commons du Château est enfin abandonné après avoir coûté 180 000 euros aux contribuables,**
- **Une tour en verre de 12 mètres de hauteur sera adossée au bâtiment principal de la Ferme des Jeux.**

Un an avant les élections municipales, les conseillers de la majorité ont donc choisi, **sans consultation aucune**, de continuer à utiliser l'argent confisqué aux Pénivauxois par l'augmentation de 25% du taux de la taxe foncière en se lançant dans un investissement démesuré. **Le dérapage du coût prévisionnel** de ce projet (passé de 1.6 million d'euros en 2023 à 3.6 millions aujourd'hui) illustre à lui seul l'amateurisme d'une équipe municipale incapable de gérer les budgets dont elle a la charge au mieux de l'intérêt général.

Nous continuons d'affirmer que des investissements plus sobres mais essentiels auraient dû être priorités depuis 5 ans, à commencer par la réhabilitation des écoles, la mise en conformité des équipements publics ou encore la réfection des voiries. **Mais occupée à bâtir des projets irréalistes, inutiles et coûteux, la majorité municipale a totalement perdu de vue l'essentiel, à savoir répondre aux attentes et aux besoins de nos concitoyens.**

N. Beaulnes-Sereni, J.-M. Judith, L. Vanslebrouck, A. Michel, D. Gavard, G. Debomy, M. Garnier, H. Gignoux
Contact : vlp2020.nv@gmail.com
06 36 18 05 52 / vlp.nv.wordpress.com
Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie
Instagram : [vlpnotrevillenotrevie](https://www.instagram.com/vlpnotrevillenotrevie)

État Civil

Décès

Madeleine BARCHOU, veuve CREPATTE, décédée le 15/01/2025.

Claudette RARY, décédée le 15/01/2025.

Tran My Linh HA, épouse IMPÉRINETTI décédée le 16/01/2025.

Jean-Michel POGNANT décédé le 16/01/2025.

MÉPRIS ET FOLIE DES GRANDEURS

Vaux-le-Pénil notre bien commun

Le débat d'orientation budgétaire a confirmé l'essoufflement de l'équipe du Maire, incapable d'entendre la moindre proposition alternative. Nous avons défendu des priorités en phase avec vos aspirations :

- La remise à plat du projet d'extension de la Ferme des Jeux pour le ramener à 1,6 million d'euros, comme prévu au départ.

- Que cette économie de 2 millions soit fléchée vers la rénovation des écoles pour 500 000 euros. Nous nous félicitons que cette priorité, que nous avons été les premiers à mettre en débat, fasse désormais consensus.

- La préemption du restaurant « Le Plaisir d'antan » pour 450 000 euros. C'est l'opportunité de mettre à disposition des associations 2 salles immédiatement, le temps de réfléchir à un projet de rénovation qui permettra d'accueillir un restaurateur de qualité dans notre centre-ville.

- Un geste pour le contribuable, qui subit l'explosion de sa taxe foncière depuis 2023. Nous proposons que la ville diminue ses taux d'au moins 5% en attendant notre recours au Ta.

Nos propositions n'ont suscité que de l'indifférence dans les rangs du Maire. Le summum a été atteint lorsque nous avons proposé des mesures chiffrées pour le bien-être animal, en réponse au scandale de maltraitance du chenil de Vaux-le-Pénil, géré par la société SACPA. Les moqueries incessantes de l'équipe municipale sur la cause animale, qui est pourtant une préoccupation sérieuse, ont choqué de nombreux Pénivauxois.

Notre ville mérite mieux, et nous y travaillons activement !

J. Guérin, A. Boulet, A. Boutet, V. Zaccardo
Facebook et Instagram : @vlp.notrebiencommun

RÉHABILITATION DU TERTRE DES ROCHES

Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

Le projet de réhabilitation du tertre des Roches sera réalisé en 2025. La volonté politique de la ville est double : éviter de potentielles occupations et activités illégales et offrir un nouvel espace naturel paysager et de loisirs aux Pénivauxois. Il s'agit de transformer le parc des Roches en un espace de nature et de loisirs ouvert à tous. Dès l'annonce de ce projet, notre groupe a souhaité qu'une réunion publique soit organisée afin d'éviter rumeurs et remarques fantaisistes et mensongères. Cette réunion n'ayant pas eu lieu, l'opposition s'en est servi pour alimenter remarques, interrogations et critiques infondées qui ne sont pas sans arrières pensées politiques (les élections municipales approchant)!

Ce projet, mené en partenariat avec l'entreprise ECT repose pourtant sur des études bien documentées (hydrauliques, géologiques, électriques) et n'impactera pas les finances communales (aucune dépense d'argent public!). Il est sérieux et courageux : il eût été tellement plus facile et confortable de laisser l'endroit à l'abandon.

Cette réhabilitation, avec le passage de camions, n'entraînera que des nuisances passagères (environ 4 mois) sur la vie des riverains.

Si le tertre restait en l'état actuel avec son champ de ronces étouffant toute autre végétation aucune évolution positive de la biodiversité n'aurait été possible. En créant de nouvelles zones adaptées à la faune et à la flore, elle sera largement favorisée.

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire » groupe soutenu par le PCF

Dmitri GOUZÉVITCH décédé le 23/01/2025.

Carmen LOPEZ, veuve KOSIOR, décédée le 25/01/2025.

Janine VILAIN décédée le 09/02/2025.

